

	FORMULE TIERS	FORMULE TIERS PLUS	FORMULE TOUS RISQUES
	Une protection essentielle	Une protection plus étendue	Une couverture optimale
LES PERSONNES			
Responsabilité Civile	●	●	●
Défense pénale - Recours suite à accident	●	●	●
Dommages corporels du conducteur	●	●	●
LE VÉHICULE			
Catastrophes naturelles et Catastrophes technologiques	●	●	●
Attentat	Garanties acquises si option	●	●
Événements naturels	« Bris de glaces » souscrite	●	●
Incendie et tempête	—	●	●
Vol et tentative de vol	—	●	●
Bris de glaces	EN OPTION	●	●
Bris de glaces renforcé (rétroviseurs et feux arrières)	—	EN OPTION	●
Dommages tous accidents et vandalisme	—	—	●
Panne mécanique	—	—	EN OPTION
Vélo libre-service	EN OPTION	EN OPTION	EN OPTION
LES BIENS			
Contenu de véhicule	—	EN OPTION	●
Équipements extérieurs hors série	—	EN OPTION	EN OPTION
L'ASSISTANCE			
Assistance aux personnes (avec ou sans véhicule)	●	●	●
Assistance au véhicule standard (50 km* panne)	●	—	—
Assistance au véhicule étendue (0 km* panne)	EN OPTION	●	●
Véhicule de remplacement	EN OPTION	EN OPTION	●
L'INDEMNISATION			
Indemnisation standard	●	●	●
	Si option « Bris de glaces » souscrite		
Indemnisation plus	—	EN OPTION Valeur à dire d'expert majorée de 20 %	EN OPTION Valeur d'achat 24, 36, 48 ou 60 mois au choix et au-delà, valeur à dire d'expert majorée de 50 % avec un minimum de 1 500 €

● Garantie en inclusion. — Garantie non incluse.

* Franchise kilométrique : distance entre le domicile et le lieu de survenance de l'événement en dessous de laquelle la mise en œuvre de la garantie ne peut s'effectuer.